

" Le 6 juillet 1730, les habitants de la paroisse se réunissent avant la grande-messe pour raisonner ensemble de l'affaire de l'église au sujet de la couverture, et ayant commencé par invoquer les lumières du St. Esprit, nous (M. Julien, prêtre) avons proposé à la dite assemblée l'accord et convention que nous a offert M. Rimbault, lieutenant-général pour le Roy. qui s'était transporté jeudi dernier en la dite paroisse, lequel accord était de tenir le marché fait avec Jacques Lefebvre, savoir de lui payer 200 francs comptant et 108 livres à Noël prochain et qu'après que les ravalements de l'église seront faits et la voûte achevée, le Sr Lefebvre ferait les réparations nécessaires.

" Aux dites propositions l'assemblée a répondu qu'elle ne pouvait et ne voulait pas accepter un tel accord, mais on a fait entrer Jacques Lefebvre dans l'assemblée, on luy a fait l'offre de la moitié du paiement comptant, en travaillant aussitôt et incessamment à raccommoder la couverture, ou bien en donnant une caution et un répondant, et l'autre moitié après qu'il aurait entièrement fait les réparations, ce qu'il a refusé. Après quoy toute l'assemblée, voyant qu'il n'y avait pas lieu d'accommodement, a demandé, tout d'une commune voix, que sentence fut rendue, après quoy on examinerait la dite sentence ; et que, si elle était tout-à-fait contraire aux intérêts de l'Eglise, on en rappellerait tout aussitôt au conseil souverain de Québec.

Ceux qui ont assisté à la dite assemblée et approuvé tout ce qui y a été réglé sont :

- 1 Paul Daudereau dit Graveline,
 - 2 Maurice Lapron dit la Charité,
 - 3 Jean Baptiste Dufresne.
- Tous trois marguilliers.
- 4 Jacques Pepin ancien marguillier en 1728,
 - 5 Joseph Aubuchon,
 - 6 Jacques Aubuchon père,
 - 7 Pierre Trutteau père,
 - 8 Laurens Archambaux père.
 - 9 et 10 Prudent et François Vinet,
 - 11 Louis Roger dit la Brie,
 - 12 et 13 Pierre Goguet père et fils,
 - 14 Jean Baptiste Baudereau,
 - 15 Joseph l'Archevesque,
 - 16 Jean Baptiste Archambaux fils,